

## ANNEXE I

### INSTALLATIONS VISÉES À L'ENTENTE PARTICULIÈRE RELATIVE À LA DÉTERMINATION DE CERTAINES CONDITIONS D'EXERCICE ET DE RÉMUNÉRATION DU MÉDECIN QUI, DANS UN CENTRE DE SOINS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS EXPLOITÉ PAR UN ÉTABLISSEMENT DÉSIGNÉ, DISPENSE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EN PLANNING-SEXUALITÉ.

Numéro	Installations	Début	Fin
<b>Région 01 - Bas Saint-Laurent</b>			
03343	Hôpital régional de Rimouski	95-04-30	
<b>Région 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>			
02513	Hôpital et centre de réadaptation de Jonquière	95-04-30	
<b>Région 03 - Capitale-Nationale</b>			
02103	Pavillon St-François d'Assise	95-04-30	
02133	Pavillon Centre hospitalier de l'Université Laval	03-06-30	
<b>Région 04 - Mauricie-et-du-Centre-du-Québec</b>			
01833	Pavillon Sainte-Marie	97-10-26	
<b>Région 06 - Montréal</b>			
08453	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	17-10-08	
<b>Région 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>			
03283	Hôpital Hôtel-Dieu de Gaspé	95-04-30	